

AFFAIRES MUNICIPALES

Mot du maire

Fin de l'année 2015, tout en couleur autant par les lumières de Noël que par les pelouses encore toutes vertes. Que nous réserve le début de 2016 ? Dans plusieurs régions, les gens ont eu de la neige pour le plaisir des enfants et ont eu la chance d'avoir un temps des Fêtes tout blanc. Nous ne pouvons rien faire pour cela, c'est la nature.

Je tiens à profiter de cette occasion pour vous souhaiter une bonne année 2016 remplie de joie, de bonheur et surtout de santé.

Le 6 février prochain se tiendra la journée plein air. Nous espérons que Dame Nature se manifestera de façon à ce qu'il y est une patinoire, un anneau de glace et notre fameux Mont St-Clet. En famille ou entre amis, venez vous amuser, déguster un bon café ou un chocolat chaud et vous réchauffer près du feu de joie.

Merci aux membres du conseil pour l'implication dans leurs comités respectifs et dans différents dossiers et activités variés. Merci à nos employés qui accomplissent un bon travail tout au long de l'année.

Enfin, j'espère que le temps d'arrêt du temps des fêtes et le début de l'année 2016, vous a permis de faire des activités hivernales et je vous souhaite une température adéquate pour les poursuivre. Bon plaisir!

Daniel Beaupré
Maire

Patinoire

Horaire régulier du local

Lundi au jeudi : 18h00 à 21h00
Vendredi : 18h00 à 22h00
Samedi : 13h00 à 17h00
et 18h00 à 22h00
Dimanche : 13h00 à 17h00
et 18h00 à 21h00

Horaire congé scolaire

Lundi au jeudi : 13h00 à 17h00
et 18h00 à 21h00
Vendredi : 13h00 à 17h00
et 18h00 à 22h00
Samedi : 13h00 à 17h00
et 18h00 à 22h00
Dimanche : 13h00 à 17h00
et 18h00 à 21h00

L'état de la patinoire et de l'anneau de glace dépend toujours des conditions et des facteurs climatiques.



Pannes de courant en hiver

Les pannes de courant peuvent durer entre quelques heures et plusieurs jours, et sont souvent causées par des tempêtes de pluie verglaçante ou de grésil et/ou des vents violents qui endommagent l'équipement et les lignes de transport d'énergie.

Préparez et conservez à portée de la main une trousse de survie pour subvenir à vos besoins pendant au moins trois jours. Cette trousse devrait comprendre entre autres :

- une réserve **d'aliments et d'eau**;
- des dispositifs d'éclairage d'urgence – lampe de poche et piles de rechange, bougies, allumettes/briquet ou lanternes à l'huile et combustible;



Horaire des services administratifs

Les heures régulières d'ouverture des services administratifs sont :

Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12h 00

POUR URGENGE SEULEMENT
3-1-1 voirie



Prochaines séances ordinaires du conseil municipal

Endroit : Salle de la Caserne incendie
Heure : 19 h 30 - nouvelle heure en 2016
Date : Le lundi 8 février 2016
Le lundi 14 mars 2016
Le lundi 11 avril 2016
Le lundi 9 mai 2016

- un réchaud à gaz et du combustible (suivre le mode d'emploi recommandé);
- des couvertures et des vêtements chauds;
- une radio à piles et des piles de rechange;

Préparez également une trousse d'urgence portative, au cas où il vous faudrait évacuer votre demeure.



VIE HIVERNALE

SOUFFLAGE DE LA NEIGE SUR DES TERRAINS PRIVÉS

L'article 69 de la *Loi sur les compétences municipales* prévoit clairement que toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus.

ROUTES NON DÉNEIGÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Notez que **certaines routes sur notre territoire sont sous la juridiction de Transports Québec** dont le Chemin de la Cité des Jeunes, la Route 201 et le Chemin Ste-Julie. **Ces routes ne sont donc pas déneigées par notre entrepreneur.** Pour communiquer avec le Centre de services de Vaudreuil de Transport Québec composez le 450 455-6109.

DÉPOUILLEMENT DE NOËL 2015

LISTE DES COMMANDITAIRES / PRIX DE PRÉSENCES LISTE DES GAGNANTS

Équipements Seguin & Frères
Michael Ross

Pièces D'auto Yvan
Noah Delisle

Service De Garde Des Schtroumpfs
*Lucas Robitaille, Juliette Robillard,
Dominic Lessard Ringuette, Liane Geoffroy*

Dominique Asselin Cpa Inc.
Scarlet Delattre, Xavier Cousineau

Jardins St-Clet
*Karolane Desjardins, Magalie Robillard,
Kiara Paquette, Emy Leblanc, Émile Grégoire*

Atelier R. Sabourin Inc.
*Shawn Therrien Deschamps, Gabriel Lessard
Ringuette*

Entreprises J.S.K.
*Magalie Clément, Aurély Deschamps, Cloé
Bellavance, Emile Grégoire, Daly-May Allain*

Construction Longtin & Filles
*Logan Lorentz, Rosalie Beaupré, Cassandra
Allain, Vincent Deschamps*

Imprimerie Multiplus
Loïc Jacques

**Un grand merci à tous les
commanditaires et félicitations
aux gagnants!**

REVENUS

Taxes	2 035 169.33 \$
Paiements tenant lieu de taxes	24 700.00 \$
Autres revenus de sources locales	78 048.67 \$
Transferts et autres	55 700.00 \$

Total des revenus

2 193 618.00 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale

402 585.00 \$

Législation	83 202.00 \$
Gestion financière et administrative	280 067.00 \$
Greffé	6 045.00 \$
Évaluation	10 921.00 \$
Autres dépenses d'administration	22 350.00 \$

Sécurité publique

460 909.00 \$

Service de police	175 404.00 \$
Protection contre l'incendie	247 505.00 \$
Sécurité civile	38 000.00 \$

Transport

351 929.00 \$

Voirie municipale	212 786.00 \$
Enlèvement de la neige	112 420.00 \$
Éclairage des rues	17 700.00 \$
Circulation	1 300.00 \$
Transport collectif	7 723.00 \$

Hygiène du milieu

427 637.00 \$

Entretien des cours d'eau	26 588.00 \$
Réseau de distribution de l'eau potable	61 625.00 \$
Traitement de l'eau	101 243.00 \$
Réseaux d'égouts	100 541.00 \$
Déchets domestiques et matières recyclables	137 640.00 \$

Aménagement, urbanisme et développement

74 491.00 \$

Aménagement, urbanisme et zonage	58 112.00 \$
Promotion et développement économique	16 379.00 \$

Loisirs et culture

189 367.00 \$

Centre communautaire	36 325.00 \$
Parcs et terrains de jeux	32 573.00 \$
Loisirs récréatifs	64 470.00 \$
Bibliothèque	55 999.00 \$

Frais de financement

36 000.00 \$

Intérêts	36 000.00 \$
----------	--------------

Autres activités financières

250 700.00 \$

Remboursement en capital	103 500.00 \$
Activités d'investissement	147 200.00 \$

Total des dépenses

2 193 618.00 \$

COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2016

LA COLLECTE S'EFFECTUERA À TOUTES LES DEUX SEMAINES JUSQU'À LA SAISON ESTIVALE. LA COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX S'EFFECTUERA UNE FOIS PAR MOIS.

DÉNEIGEMENT PAR L'ENTREPRENEUR OU LE M.T.O.

Pour permettre la collecte robotisée, éviter les bris et **ne pas nuire au déneigement**, nous demandons à nos résidents de placer les bacs de déchets de manière à ce qu'ils n'encombrent pas le bord de la rue, les trottoirs et la chaussée.

Vous devez **placer vos bacs sur votre propriété privée** et non sur la voie publique, ni sur le trottoir et ce, à un maximum d'un mètre de la bordure de la rue.

HORAIRE - COLLECTES DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2016 (À CONSERVER)

FÉVRIER	<u>01</u> - 15 - 29
MARS	<u>14</u> - 28
AVRIL	<u>11</u> - 25
MAI	<u>02</u> - 09 - 16 - 23 - 30
JUIN	<u>06</u> - 13 - 20 - 27
JUILLET	<u>04</u> - 11 - 18 - 25
AOÛT	<u>01</u> - 08 - 15 - 22 - 29
SEPTEMBRE	<u>05</u> - 12 - 19 - 26
OCTOBRE	<u>03</u> - 10 - 17 - 24 - 31
NOVEMBRE	<u>14</u> - 28
DÉCEMBRE	<u>12</u> - 26



LES DATES EN GRAS ET SOULIGNÉES

INDIQUENT LA COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX



COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective s'effectue le mardi de chaque semaine entre 7 h 00 et 18 h 00. Vous devez déposer vos bacs avant 7 h 00 le jour de la collecte ou après 19 h 00 le lundi soir. Assurez-vous que le couvercle est bien fermé. Veuillez noter que **le bac est de propriété municipale** et que si vous déménagez, vous devez le laisser sur place.

Pour **faire réparer ou remplacer un bac brisé** ou pour vous **procurer un bac pour une nouvelle résidence**, veuillez communiquer avec nous au 450 456-3363.



Service de l'urbanisme

Horaire de l'inspectrice

Les lundis et jeudis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30
450 456-3363

Neige

La neige tombée sur votre propriété devrait être entreposée sur votre propre terrain. Il est interdit de souffler ou de déposer de la neige dans une rue, dans un fossé, autour d'une borne incendie, chez son voisin ou sur un terrain vacant.

Fosses septiques

En tant que propriétaire d'une installation septique, vous devez respecter certaines obligations afin de répondre à la réglementation en vigueur. Une installation septique bien conçue, bien installée, utilisée et entretenue de façon adéquate voit sa durée de vie optimisée tout en assurant la protection de l'environnement.

Voici des exemples de produits qui ne doivent pas être jetés dans votre installation septique (ni directement dans la fosse, ni par l'intermédiaire de vos toilettes ou de vos éviers) :

Peintures, produits toxiques ou inflammables, cires à plancher, nettoyeurs à tapis, produits pour déboucher les conduites, chlores, chlorures, produits pour l'entretien d'un spa ou d'une piscine, médicaments, produits d'entretien ménager en trop grande quantité (il est recommandé d'utiliser des produits ménagers écologiques), litières à chat, sacs de

thé, café moulu, coquilles d'œufs, charpies du filtre de la sècheuse et mégots de cigarettes, journaux, essuie-tout, serviettes hygiéniques, couches et condoms, huiles et graisses de cuisson et huiles pour le corps, tissus et cheveux.

En fait, il est préférable d'utiliser la toilette uniquement pour ce pour quoi elle a été conçue et de ne rien y jeter d'autre. Les papiers mouchoirs et autres déchets devraient être jetés à la poubelle plutôt que dans la toilette.

N'oubliez pas qu'il est obligatoire de faire vidanger sa fosse septique au minimum une fois aux 2 ans.

Permis et certificats

Le règlement des permis et certificats alloue 30 jours à l'inspecteur pour émettre un permis à partir du moment où tous les documents requis sont reçus à la municipalité. C'est pourquoi, il est important de planifier ces travaux à l'avance.

Exemple de travaux exigeant un permis :

Installer un SPA ou une piscine, abattage d'un arbre, changer les portes ou fenêtres, changer les revêtements extérieurs des murs ou de la toiture, construire une remise, un solarium, réparer, modifier ou construire un système de traitement des eaux usées, démolir tout type de construction, changer de revêtement de plancher, rénover une cuisine ou une salle de bain, etc...

Certains travaux ne nécessitent pas de permis mais sont tout de même régis par les règlements. Informez-vous auprès du service de l'urbanisme.

Service de l'urbanisme



Coupe d'arbre

La Municipalité voit à protéger et à gérer sainement son capital vert. Le contrôle des abattages sur les terrains privés et publics demeure un moyen efficace pour limiter la coupe abusive d'arbres.

C'est pourquoi, il est strictement interdit, sous peine d'amendes, d'abattre un arbre dans la municipalité sans avoir préalablement obtenu un permis à cette effet.

Un permis ne sera accordé que dans les cas suivant :

- a) l'arbre est mort ou malade ou dangereux pour la sécurité des personnes;
- b) l'arbre cause des dommages à la propriété publique ou privée ou aux constructions.

Aucune coupe à blanc n'est autorisée. Les arbres sains bordant un cour d'eau doivent être conservés.

Une évaluation de l'arbre à abattre sera effectuée par l'inspecteur afin de déterminer si la coupe est nécessaire ou si celle-ci peut être repoussée.

Claudia Baril
Inspectrice bâtiments et environnement
municipalité de Saint-Clet
450 456-3363 (les lundis et jeudis)

SERVICE DES INCENDIES DE SAINT-CLET

L'HIVER, LA NEIGE ET LE FROID!

Vaut mieux tard que jamais, l'hiver et la neige sont finalement arrivés au Québec! Pour certains, l'hiver signifie temps gris, neige abondante et température glaciale. Pour d'autres, cette saison est signification d'activités en plein air comme des journées de ski, de patinage extérieur, de randonnées en raquettes et j'en passe. Chose certaine, peu importe la saison, des règles de sécurité doivent être appliquées autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre résidence pour vous permettre de profiter pleinement de chaque moment.

L'accumulation de neige peut parfois causer certains problèmes et nous empêcher d'accomplir certaines tâches comme par exemple, l'évacuation de notre résidence en cas d'incendie. Après chaque chute de neige, la plupart des gens dégagent l'accès principal de leur domicile, mais très peu le font pour les accès secondaires. Même si la quantité de neige ou de glace près des portes vous semble minime, il n'en reste pas moins que cette légère accumulation peut entraver ou rendre ces accès complètement inutilisables. En cas d'incendie, la peur, le stress et possiblement la présence de fumée peuvent vous faire oublier certains détails comme la configuration de votre maison. C'est pourquoi il est recommandé de faire un plan d'évacuation, de le pratiquer et de maintenir l'ensemble des accès à votre résidence bien dégagés et fonctionnels.



Qui dit froid, dit chauffage! Quoi de mieux qu'un bon feu dans le foyer ou le poêle à bois durant les journées froides de l'hiver ? Mais attention, si vos appareils de chauffage au bois sont mal utilisés ou mal entretenus, la sécurité de votre famille pourrait être compromise.

Effectivement, tout type d'appareil de chauffage qui n'est pas électrique peut produire du monoxyde de carbone ce qui peut être dangereux pour la santé ou pour la vie de toute personne qui l'inhale. Ce gaz, étant incolore et inodore, est impossible à détecter sans l'aide d'un avertisseur de monoxyde de carbone.

Pour reconnaître une intoxication au monoxyde de carbone, voici quelques principaux symptômes :

Maux de tête
Fatigue
Nausées
Vomissements
Étourdissements
Douleur à la poitrine
Troubles de la vision
Perte de conscience



Pour vous avertir rapidement de la présence de ce gaz dans votre résidence, il est fortement recommandé d'installer des avertisseurs de monoxyde de carbone près des chambres à coucher. Pour plus de sécurité, vous pouvez aussi en installer à chaque étage de la maison et au sous-sol s'il y a présence d'une source de monoxyde de carbone.

Si vous avez des questions concernant les avertisseurs de monoxyde de carbone ou concernant tous autres sujets touchant à la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec le département de prévention au 450 802-0399 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

Service de prévention des incendies de St-Clet



La bibliothèque municipale de Saint-Clet



25, rue Piché, Saint-Clet 450 456-3175
clet@reseaubibliomonteregie.qc.ca

HORAIRE RÉGULIER D'OUVERTURE

Mardi	13 h 00 à 16 h 00 19 h 00 à 20 h 30
Mercredi	19 h 00 à 20 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 00

L'abonnement est **GRATUIT** pour tous les résidents de Saint-Clet.

Heure du conte de la SAINT-VALENTIN

Samedi le 13 février à 10 h 30, venez célébrer la Saint-Valentin avec vos enfants, à la Bibliothèque municipale. Après l'histoire, nous bricolerons de jolis valentins pour offrir à ceux qu'on aime! Bienvenue aux tout-petits comme aux plus grands!

Places limitées.

Inscription obligatoire avant le mercredi 10 février

en personne à la Bibliothèque au 25, rue Piché
 par téléphone au 450 456-3175
 par courriel :
 clet@reseaubibliomonteregie.qc.ca

(Prière de mentionner l'âge des enfants)

Responsable : Karine Jolicoeur

Félicitations!

Félicitations à notre citoyen, Monsieur Alain Laferrière, pour sa participation à la restauration de l'Église Saint-Michel de Vaudreuil et au lancement du documentaire *Le Génie du Lieu* relatant l'histoire et la restauration de ce lieu historique.

Félicitations au propriétaire du Club de boxe, Monsieur Francis Lafrenière pour son premier combat au Centre Bell le 30 janvier dernier.

NOUVEAUTÉS

- Ceux qui restent de Marie Laberge
- L'épicerie Sansoucy T.3 : La maison des soupirs de Richard Gougeon
- La vie comme je l'aime de Marcia Pilote
- Paul dans le Nord de Michel Rabagliati
- Le Monstre de Ingrid Falaise
- Faims de Patrick Sénécal
- Raymond Gravel - entre le doute et l'espoir de Claude Gravel
- Le Papyrus de César
- L'enquêteur du paranormal T.3 de Christian Robert Page
- One Direction – l'annuaire officiel 2016
- Millenium T.4 : ce qui ne me tue pas de David Lagercrantz
- Une deuxième vie T. 1 et T.2 de Mylène Gilbert-Dumas
- Ce qui se passe à Cuba reste à Cuba de Amélie Dubois
- La nuit de feu de Éric-Emmanuel Schmitt
- Le bon mix de Patrice Plante et Pierre-Yves Lord
- Plusieurs albums pour enfants
- Etc.

DON DE LIVRES

La bibliothèque accepte avec gratitude vos dons de livres. Cependant, nous devons respecter certains critères avant de les ajouter à notre collection locale.

- Les livres doivent être en bon état;
- À cause de l'espace limité sur nos rayons, les encyclopédies en plusieurs volumes ne seront pas conservées (sauf celles pour enfants);
- Les livres dont la date d'édition est de plus de 10 ans ne seront pas conservés;
- Les livres seront choisis en accord avec les critères de développement de la collection locale.
- Les livres non conservés seront mis en vente au profit de l'achat de nouveautés pour la bibliothèque, ou bien remis à des organismes de charité.

Merci de votre générosité!

Karine Jolicoeur
 Responsable



Les Loisirs de Saint-Clet

SOIRÉE PLEIN AIR FAMILIALE

Les pompiers de St-Clet et le service des Loisirs tiendront une journée de plein air familiale **le samedi 6 février 2016** au parc Apollo. Durant cet événement, des glissades sur le Mont St-Clet, du patin sur l'anneau de glace, ainsi qu'une activité sur grand écran est également au programme.

Habillez-vous chaudement, sortez vos traîneaux et venez vivre les « Plaisirs d'hiver »

- Glissades (apportez vos traîneaux) sur le Mont St-Clet
- Patinage libre sur l'anneau de glace
- Hockey sur la patinoire
- Breuvages chauds
- Concours de bonhomme de neige
- Tours de poney
- Tours de calèche
- Structure gonflable
- Musique
- Présentation spéciale pour les amateurs de hockey sur grand écran

Bienvenue à tous!

Pour plus de détails soyez à l'affût de nos communiqués *Le Municipal parle*.
 Au plaisir de vous rencontrer!

Catherine Duquette

Coordonnatrice au Service des Loisirs
 Courriel : loisirs.munst-clet@videotron.ca
 Téléphone : 450 456-3900

Heures de bureau : les lundis de 8h30 à 16h30

LA GUIGNOLÉE

La guignolée du samedi 12 décembre dernier fut un réel succès, grâce à votre grande générosité. Une grande quantité de denrées ainsi qu'un montant en argent de 1 554 \$ ont été remis au Centre d'Action Bénévoles Soulanges afin de contribuer à remplir des paniers de Noël et regarnir les réserves.

Merci aux nombreux bénévoles qui ce sont impliqués lors de cet événement soit par leur présence ou leur prêt de véhicule et d'équipement. Merci à M^{me} Annette Roy pour la préparation d'une soupe réconfortante pour tous les bénévoles.

SEMAINE DE RELÂCHE

Surveillez notre prochain communiqué pour connaître les activités offertes!



Le Cercle de Fermières de St-Clet

C'est « Fête » chez les Fermières

Quand : Samedi le 20 février 2016
Heure : 13 h à 17 h
Endroit : Salle communautaire de St-Clet

Multiples jeux de société pour tous les âges
Partie de cartes • Surprises • Et plus encore !

Vous êtes tous invités, mesdames, messieurs, jeunes et moins jeunes.



Venez nous rencontrer pour vous détendre, vous amuser, partager ou échanger avec les gens de notre communauté et d'ailleurs. BIENVENUE!

Pour informations :

Carmen Lalonde, vice-présidente 450 456-3173
 Lucie Farand, secrétaire 450 456-3898
 Suzanne Sureau 450 456-3456
 Liliane Pharand 450 456-3235

BASEBALL

Baseball Saint-Lazare offre à tous les garçons et filles de la municipalité de St-Clet l'opportunité de jouer au baseball cet été.

Nous acceptons les joueurs de tout calibre (voir tableau ici-bas) :

Niveau	Âge
Novice	2009 • 2010 • 2011
Atome	2007 • 2008
Moustique	2005 • 2006
Pee-Wee	2003 • 2004
Bantam	2001 • 2002
Midget	1998 • 1999 • 2000



Nous offrons cette année la possibilité de vous inscrire en ligne. Veuillez consulter notre site internet au : www.leaguelineup.com
 Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : baseballstlazare@outlook.com
 Il nous fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Au plaisir de vous voir cet été sur les terrains de baseball.
 Yan Léger, président

Le Club de l'Âge d'Or de St-Clet



Toute l'équipe du comité de l'Âge d'Or de Saint-Clet se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux en ce début de la nouvelle année et que tous vos souhaits se réalisent.

VEUILLEZ NOTER UN CHANGEMENT IMPORTANT À LA PROCHAINE ACTIVITÉ: LE SOUPER PRÉVU LE VENDREDI 25 MARS A ÉTÉ DEVANCÉ AU JEUDI 10 MARS. LE SOUPER EST À 18 H ET LA DANSE À 20 H TEL QUE PRÉVU.

JEUDI LE 7 AVRIL :
 CABANE À SUCRE
 Danse à 16 h et souper à 18 h
 Érablière du Ruisseau à Coteau-du-Lac

SAMEDI LE 14 MAI :
 SOUPER DE FERMETURE à 18 h et danse à 20 h

Les membres du comité :
 Jean-Marie Paiement, vice-président
 Aline Allard, secrétaire-trésorière
 Jacky Masse, directrice,
 Pierrette Sauvé, directrice
 Michèle Chenail, bénévole
 Georges Asselin, bénévole
 Ginette Farand, bénévole

Je profite de l'occasion pour dire à nouveau un grand merci à toute l'équipe qui m'entoure.

Mariette Montpetit, présidente

Un grand merci!

Un grand merci à Madame Pierrette Sauvé et Madame Mariette Montpetit qui, encore une fois cette année, ont décoré la salle communautaire. M^{me} Sauvé a également décoré la réception de l'hôtel de ville et la bibliothèque. Nous les remercions chaleureusement pour leur temps et leur talent.

CONSTRUCTION
LONGTIN & Filles
 Agricole ♦ Commercial ♦ Industriel
 450-456-3288 www.longtin-filles.com
 Licence RBQ 2760-3547-67

imprimerie **multiplus**
PASCAL LAVIGNE
 Propriétaire
pascal@imprimeriemultiplus.com
 237, Route 338
 Coteau-du-Lac [Québec] J0P 1B0
 Tél. : 450.308.3674
 Fax : 450.308.3676
imprimeriemultiplus.com

ORGANISMES



Les Repas Partagés de St-Clet

Notre premier repas en cette nouvelle année a eu lieu le 20 janvier dernier.

Voici les dates des prochains repas :
17 FÉVRIER • 16 MARS
20 AVRIL • 25 MAI 2016

Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre.

Jean-Luc Poirier, président



TOURNOI DE GOLF



SAMEDI
27 AOÛT 2016

au profit de La Passerelle

**« AIDEZ-NOUS
 À PASSER À LA
 SECONDE ÉTAPE »**

*SOUS LA PRÉSIDENCE
 D'HONNEUR DE*

Madame Chantal Machabée
 et Monsieur Jacques Demers

Détails à venir.

Suivez-nous sur Facebook ou
 visitez notre site Web

Groupes service externe de
 jour et de soir

Information

514 774-2166

514 774-2252



LA PASSERELLE

Administration

C.P. 115, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 5W1

Téléphone : 450.424.6077

Courriel : info@hebergementlapasserelle.com

www.hlpasserelle.com

Hébergement La Passerelle est un centre d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale qui œuvre dans la région de Vaudreuil-Soulanges depuis 1996.

Pour joindre une intervenante, pour obtenir de l'information, déposer une demande d'hébergement ou encore obtenir de l'aide **en cas d'urgence**, veuillez composer le **450 424-6010**, ce service est disponible 7 jours sur 7, 24 heures par jour.

Si vous désirez recevoir notre bulletin d'information « La Passerelle Express » Vous n'avez qu'à nous envoyer votre adresse courriel et il nous fera plaisir de vous faire parvenir le prochain numéro.

SERVICES OFFERTS

Service « Interne »

- Hébergement temporaire
- Ligne d'urgence
- Consultation individuelle
- Évaluation des besoins
- Ateliers de groupe
- Références au besoin

Service « Jeunesse »

- Consultation mère/enfant
- Support dans les habiletés parentales
- Consultation auprès des enfants
- Services internes/externes

Service « Externe »

- Consultation individuelle • Intervention téléphonique • Suivis de groupe

LES ENTREPRISES



JSK

MINI-EXCAVATION
 DE TOUT GENRE

TERRASSEMENT • DÉNEIGEMENT

Yvan Paiement - Propriétaire • Cell. : (450) 544-0097



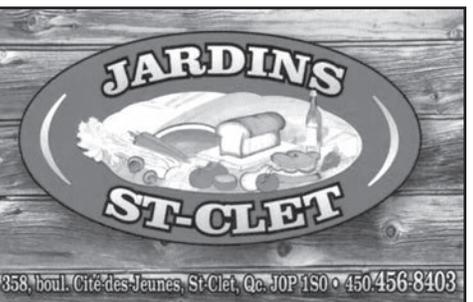
Atelier R. Sabourin inc.
 PORTES ET FENÊTRES

ÉRIC SABOURIN

450.456.3277 1 888 440.3277

355, BOUL. CITÉ DES JEUNES, ST-CLET (QUÉBEC) J0P 1S0
 F. 450.456.3829 esabou@videotron.ca

LICENCE R.B.Q. 2325-6504-83



358, boul. Cité des Jeunes, St-Clet, Qc. J0P 1S0 • 450 456 8403

EMPLOIS AU RECENSEMENT

Embauche de 35 000 personnes partout
au Canada au Recensement de 2016

Période de l'emploi

de début de mars jusqu'à la fin de juillet 2016 (la date de début
de l'emploi varie selon l'affectation)

Taux de rémunération

16,31 \$ à 19,91 \$ l'heure, plus les dépenses autorisées

Heures de travail

flexibles, mais le candidat doit s'engager à travailler au moins
20 heures par semaines

Exigences

le candidat doit être âgé de 18 ans ou plus et autorisé à travailler
au Canada



**POSTULEZ DÈS MAINTENANT
DITES-LE À UN AMI**

www.recensement.gc.ca/emplois

1 877 325-2016

ATS (un appareil de télécommunication pour
personnes sourdes)

1 866 753-7083

Centres de services, Secteur Soulanges :
12, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Polycarpe
336, chemin de la Cité-des-Jeunes, Saint-Clet
20, rue Principale, Coteau-du-Lac
1004, rue Principale, Saint-Zotique

Guichets automatiques hors institution :
260, Route 338, Les Coteaux

Téléphone : 450-267-9277
caissevaudreuil-soulanges.com

**Chantal Miserany**

Directrice, Secteur Soulanges
Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges



Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges
Coopérer pour créer l'avenir

**Saint-Clet****HÔTEL DE VILLE SAINT-CLET**

4, rue Du Moulin, Saint-Clet
Téléphone : 450 456-3363
Télécopieur : 450 456-3879
st-clet@videotron.ca

www.st-clet.com

LOISIRS DE SAINT-CLET

loisirs.munst-clet@videotron.ca

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Téléphone : 450 456-3306
Télécopieur : 450 456-1168
incendie.munst-clet@videotron.ca

VOIRIE

voirie.munst-clet@videotron.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

25, rue Piché
Téléphone : 450 456-3175
clet@reseaubibliomonteregie.qc.ca